



# Fédération Française de Baseball et Softball

Commission Nationale Sportive Baseball

Commission Nationale Sportive Softball

Commission Fédérale Jeunes

Baseball

Softball

Masculin

Féminin

Mixte slowpitch

## CONVENTION D'ENTENTE

(R.G.E.S. article 6.01)

Entre les Clubs : numéro    nom

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Ligue : _____

Pour l' Engagement d' une Equipe en catégorie : \_\_\_\_\_

En Championnat :

Pour la Saison Sportive :

Il est convenu entre les Clubs nommés ci-dessus qu'une entente sportive est réalisée pour la mise à disposition à l'Equipe dénommée :  
par les clubs signataires.

Les Droits Sportifs acquis par cette Equipe d'Entente seront, à la dissolution de celle-ci,  
dévolues au Club :

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Clubs :  
Nom :  
Qualité :

--

--

--

Clubs :  
Nom :  
Qualité :

--

--

--

Avis Com. Dép.

Favorable

Défavorable

Avis Ligue

Favorable

Défavorable

Avis National

Favorable

Défavorable